

**USAGE PRO.**

**GUÊPES  
FRELONS  
EUROPÉENS ET  
ASIATIQUES**

# EDIAGUÊPE



**Spécialement conçu pour détruire les nids de guêpes, frelons européens et asiatiques  
Effet choc et rémanent.**

Muni de valve et de diffuseur spéciaux de type extincteur, cet aérosol projette à plus de 4 mètres le produit actif. Il évite ainsi de s'approcher de la zone dangereuse. Spray surpuissant destiné à la destruction des nids de guêpes et de frelons en toute sécurité. Doit être utilisé essentiellement en extérieur ou sous les toits, charpentes, dans les remises, abris de jardins, caves, etc... Ne pas pulvériser dans les pièces de séjour, chambres, bureaux, wc et toutes autres pièces d'habitation ainsi qu'à proximité d'organismes vivants à sang froid (poissons, reptiles, etc...).

**DOSAGE ET MODE D'EMPLOI**

Agiter vigoureusement l'aérosol avant utilisation. Se placer à distance de l'objectif à atteindre (4 à 6 mètres). Asperger directement sur le nid de guêpes ou de frelons en enrobant toute la surface du nid.

**PRÉCAUTION D'EMPLOI - STOCKAGE ET ÉLIMINATION**

Porter un équipement de protection individuelle (masque, gants, etc...). Ne pas pulvériser à proximité des appareils électriques sous tension. Utilisable uniquement lorsque le matériel n'est pas sous tension. Attendre 5 min avant de remettre le matériel sous tension.

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Aérosol extrêmement inflammable.

Réceptif sous pression : peut éclater sous l'effet de la chaleur.

**Manipulation :**

Ne pas utiliser ce produit pour un usage autre que celui pour lequel il a été créé.

Ne pas utiliser en présence de denrées ou d'appareils servant à leur préparation.

Les recommandations d'utilisation associées à chaque produit doivent être scrupuleusement respectées.

**Stockage :**

Conserver hors de portée des enfants et des animaux domestiques.

Conserver dans le récipient d'origine.

Stocker le produit comme un déchet dangereux : pièce aérée, hors gel et fermée à clé, de préférence sur un système de rétention.

**Déchets :**

Éliminer le produit et son emballage comme un déchet industriel dangereux.

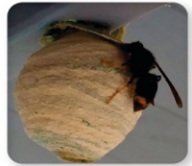
Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau.

Le recyclage de l'emballage est interdit.

*Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.*

*Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.*

*Consulter impérativement la fiche de données de sécurité disponible sur notre site internet : [www.edialux.fr](http://www.edialux.fr) ou en faire la demande à l'adresse suivante : [info@edialux.fr](mailto:info@edialux.fr).*



**PRODUIT BIOCIDÉ**  
TP 18

**USAGES :**  
Guêpes et frelons

**ACTION ET TRAITEMENT :**  
Aérosol prêt-à-l'emploi (AE)

**CONTIENT :**  
D-trans tétraméthrine (CAS n° 1166-46-7) : 0,24 % m/m.  
Perméthrine (CAS n° 52645-53-1) : 0,12 % m/m ;  
Piperonyl butoxyde (CAS n° 51-03-6) : 0,72 % m/m.

**DURÉE DE CONSERVATION :**  
2 ans

**AVERTISSEMENT :**  
Danger



**CONDITIONNEMENT :**  
Aérosol de 750 ml.